

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ISIDORE**

---

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**

**QUE:**

Conformément à l'article 148 du Code municipal, lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2012, le conseil municipal a adopté le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2013.

- 14 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 2 avril
- 6 mai
- 3 juin
- 2 juillet
- 5 août
- 3 septembre
- 1<sup>er</sup> octobre
- 4 novembre (si scrutin, 11 novembre)
- 2 décembre

Les séances débuteront à 20 h 00, sauf si la tenue d'une consultation publique est nécessaire, ces dernières se tiendront à 20 h 15.

**DONNÉ À Saint-Isidore, ce quatrième (4<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille douze (2012).**

Louise Trachy,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, le quatrième (4<sup>e</sup>) jour de décembre 2012, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil municipal, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quatrième (4<sup>e</sup>) jour de décembre deux mille douze (2012).

Louise Trachy,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière